

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 septembre 2023
Délibération n°2023/073

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LÉGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mme Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Étaient absents : M. Damien BLANC, Mme Elodie POZIN-ROUX (pouvoir à M. Pascal PESSOZ)

Convocation du : 30 août 2023 - Affichage du : 31 août 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9/ Conseillers représentés : 1

M. Michel LÉGER a été élu secrétaire de séance.

OBJET : LOTISSEMENT LES NOYERS

Étude de faisabilité de l'OPAC pour le bâtiment collectif

Vu les orientations du SCOT du Pays de Tarentaise-Vanoise qui prévoit pour cette zone, dans un objectif de limitation de la consommation du foncier, une densité minimale de 17 logements par hectare.

Vu que le programme d'aménagement prévoit la réalisation de 12 lots dont 11 lots pour l'habitat individuel et 1 lot en bâtiment collectif.

Vu les nombreuses demandes de particuliers pour habiter sur la commune de MONTAGNY.

Vu l'intérêt pour la commune de favoriser l'habitat permanent avec la création de logements sociaux.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

DEMANDE le concours de l'OPAC pour réaliser une étude de faisabilité sur le lot 12 du lotissement LES NOYERS en envisageant un projet de 8 logements (2 T2, 5 T3 et 1 T4).

DIT que cette étude de faisabilité sera préfinancée par l'OPAC de la SAVOIE.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le 11 SEP. 2023

SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

11 SEP. 2023

Pour extrait certifié conforme,

RECEPISSE

Le Maire,

Roland DRAVET

